

Mon tres Cher oncle

Le vous Cens ala haste croient que mon pere vous Cus Cens
pour Le mesme Luv depuis Environ un mois Et venen deluy
~~dire~~ demander se vous qu'il vous avoit Cens il ma respondre en
versent de larmes qu'il avoit Le malheur de vous Cens desolable
et prie de vous Cens, Ces sens double Le chuyron qu'il a de naivien
peu vous lates faire a quel vous Et deu Crespier avec luy de deden
que vous ne perdre rien ~~ce qu dans que vous Cens~~ ~~vous Cens~~
~~de tous nos Censiers~~ peu vous leres Le lunt de tous nos Censiers
Mais Me Resouvenen
m. Picoude ~~et luy~~ ~~personne~~ de

~~de tous nos excusés~~ je
cette réponse de mon père ma Cécile et ~~elle me persuade~~ de
votre bon naturel & de tout de bons amicaux que vous m'avez rendus
en particulier ces amis et tout d'autres que vous nous avez
^{dont peu} rendus ~~et que~~ deux fois l'un me rendra. Sans avoir pu vous
le bon heur ~~de pouvoir en~~ ^{aider à} ~~la cause de la connaissance et le coup~~
~~les reconnaître~~ mon très cher oncle. Je suis persuadé que cet excellent
Père en son honneur la cause et que si

Le vous prie mon très cher oncle. De vous persuader que ces bénevoles
de malheurs que nous avons eues qui en sont la cause et que si
nous avons manqué à vous satisfaire cela n'est pas une fausse de bonne
intention. Ce que nous nous avons toujours désiré de vous voir dans
le plus pour vous rendre nos très humbles services et vous regarder
tout ensemble comme notre père. A quel fait que j'espère que
Monsieur le grand de menue en la place qui vous sera possible
La résignation ad résignation que nous faisons de l'office de greffier
en chef ensemble avec fait à mon digne a tout le de l'offre
celui fait de lui payer l'indemnité annuel de l'office, et de
celui de la quittance de 1980 qui vous avez payé pour la Couronne
de l'office, à cause que depuis six mois nous avons procès
contre les fermiers de mon grand qui nous ont compris leur forme
les greffes de la chancellerie et président et depuis 4 ans refusent
de nous payer les droits attribués audit office, procédant

que ledit office est tombé aux parties Casuelles. Ce que nous
pas pourueu il ny tont pas oblige de nous payer aucuns droits
Apres l'intention de la majesté est que lesdits droits soient
payés aux propriétaires dudit office, Les fermiers du domaine
ne manquent pas de satisfaire Les propriétaires desdits offices Chacun
mois, Et pour Justifier qu'on les propriétaires dudit office
nous avons besoin de ledite Resignation, et des autres biens
pieces ou Cartes pour Justifier que ledit office ne peut rentrer
aux parties Casuelles, Elle nous nous fait de Cœur, vous
ne manquerez pas de nous plaire de nous envoyer le tout sepluss
quel vous sera possible Ce que us peu de votre bon

Si vous avez a nous écrire quelque chose Enparticulier de vous
pire ~~l'un~~ ne pas le mesme dans le Corps de la lettre à cause que
la feudre pour être produite en Justice pour justifier que nous avons
envoyé le tout